



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Lausanne, le 31 août 2022

Procès-verbal de la 122^{ème} assemblée générale ordinaire de la LRF
Jeudi 17 mars 2022, 19h30, Base Bar (av. de Sévelin 46) à 1004 Lausanne

Le Président central de la LRF ouvre la séance à 19h30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs, dirigeants, membre des différents comités et groupes et les salue cordialement.

Il remercie la présence des personnalités suivantes :

Association(s) :

- Néant.

Membres d'honneurs de la LRF :

- Néant.

Tribunal arbitral de la LRF :

- M. Jacky BOVAY (ancien président)
- M. Philip BANIC, Président

Groupement des arbitres :

- Néant.

Centre Sportif Régional Vaudois :

- M. Patrick LIAUDET, Président

Excusés :

- M. Fernando BLANCO, responsable des compétitions



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

ORDRE DU JOUR

Les clubs membres de la LRF ont été convoqués conformément aux statuts (art. 17). La convocation a été postée sur le site internet. Un rappel a été envoyé par courriel quelques jours avant l'AG.

Club convoqués :	58
- dont membres libres 2022 :	7
- dont nouveaux membres 2022	3

Présents 40 – Votants / Voix 40 – Majorité 21 – Absents 18

Clubs actifs membres de la LRF présents :

- 1) Banque Cler
- 2) Bar des Boucaniers
- 3) Béthusy
- 4) Les Boucanières (féminin)
- 5) Bressepe Amicale
- 6) BVRV FC
- 7) C'est dit
- 8) Chantemerle
- 9) La Chapelle
- 10) Cowboys
- 11) Délices de Provence
- 12) Derby Lausanne
- 13) Dorigny
- 14) Dynamo SLAF
- 15) EHL 1 & 2
- 16) EHL Women (féminin)
- 17) GDJ
- 18) Hirslanden
- 19) Implenja Vaud
- 20) Lausanne-Ours
- 21) Lemman Black Swans (féminin)
- 22) Liaudet Piau FC
- 23) Lokomotiv Lozanna
- 24) Manoirs
- 25) Napoli Fans, Calcio
- 26) New Team
- 27) Nous football (féminin)
- 28) Pain Fromage
- 29) Pandas volants
- 30) Phénix
- 31) Red Lions
- 32) Red Marmottes
- 33) Sauce Galaxy
- 34) TL
- 35) UEFA
- 36) UEFA Women (féminin)
- 37) United New Team



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Clubs convoqués pour adhésion à la LRF :

- 1) Grève FC
- 2) International Lausanne FC
- 3) Loz Santos FC

Clubs actifs membres de la LRF excusés :

- 1) CSPL
- 2) CSPL (féminin)
- 3) Gotham City
- 4) HEC Lausanne
- 5) Jeuncomm
- 6) Nestlé 1 et Nestlé 2

Clubs actifs membres de la LRF absents, non excusés :

- 1) CIO
- 2) GIHE
- 3) Great Escape
- 4) Philip Morris
- 5) ZZ Lausanne

Membres libres invités excusés :

- 1) Desesperados
- 2) Helvetia Sport Team FC

Membres libres invités absents :

- 1) Azqore
- 2) Couleur Respaix
- 3) Friends Connection
- 4) FTH Services
- 5) Zèbres du Moulin de Cugy

Les dispositions mentionnent que les clubs membres actifs absents et excusés sont sanctionnés d'une amende de CHF 100.00 et ceux non excusés d'une amende de CHF 200.00.



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

1. Contrôle des présences

Daniel Guillemin valide que les membres ont bien signé la feuille de présence.

2. Désignation des scrutateurs

Pain Fromage & Calcio Napoli fans.

Précisons que l'assemblée n'a pas eu besoin de faire appel aux scrutateurs

3. Approbation du procès-verbal des 120^{ème} et 121^{ème} assemblées générales

Le PV des 120^{ème} et 121^{ème} assemblées générales est accepté.

4. Rapports

4.1 de gestion par le Président Central de la LRF.

Selon copie du rapport annexé au présent PV

4.2 du groupement des arbitres par son Président

Selon copie du rapport annexé au présent PV

Le rapport est lu par Heinz Baudère, en remplacement du Président des arbitres, absent lors de la présente AG.

4.3 du Tribunal arbitral par son Président M. Filip Banic

Le Tribunal arbitral n'a eu à traiter aucun recourant durant la saison 2021.

M. Banic profite de ce moment pour remercier son prédécesseur, Monsieur Jacky Bovay, pour ses plus de 40 ans de Présidence du Tribunal arbitral.

5. Finances

5.1 Présentation des comptes 2021

Selon copie du rapport annexé au présent PV

5.2 Rapport de la vérification des comptes de la saison 2021

Selon copie du rapport annexé au présent PV

6. Discussion et adoption des rapports

Le président ouvre la discussion au sujet des rapports. Personne ne demandant la parole, ces rapports sont soumis à l'approbation de l'assemblée. Ils sont acceptés à l'unanimité.



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

7. Remise des récompenses

En l'absence de Fernando Blanco, responsable des compétitions, c'est Heinz Baudère qui est chargé de remettre les prix.

Prix 2019

Compétitions hommes :

- Champion A : Béthusy
- Champion B : Pandas Volants
- Champion C : HEC
- Champion D : ZZ Lausanne
- Coupe : UEFA
- Fair-play : Dorigny

Compétition femmes

- Champion : Les Boucanières

Prix 2021

Compétitions hommes :

- Champion A : Béthusy
- Champion B : La Chapelle
- Champion C : ZZ Lausanne
- Champion D : Bressepe Amicale
- Coupe : -
- Fair-play : -

Compétition femmes

- Champion : UEFA

Toutes ces équipes sont chaleureusement félicitées par le Président et l'assemblée.

Restitution des trophées :

La coupe : 30.06.2022

Les autres trophées : 31.10.2022



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

8. Admissions et démissions des clubs

Sont admis au sein de la LRF :

- 1) FC Grève
- 2) International Lausanne FC
- 3) Loz Santos FC

Ces clubs sont admis avec les applaudissements de l'assemblée.

Membres libres :

Les clubs ci-dessous se sont retiré en cours de saison et/ou ne sont pas réinscrits pour la saison 2022.

- 1) Azqore
- 2) Couleur Respaix
- 3) Desesperados
- 4) Friends Connection
- 5) FTH Services
- 6) Helvetia Sport Team FC
- 7) Zèbres du Moulin de Cugy

Ils deviennent membres libres

9. Elections

9.1 du Président de la LRF

Daniel Guillemain ne se représente pas à la Présidence de la LRF

Ce dernier présente le candidat à sa succession en qualité de Président de la LRF, Monsieur Davide Malgioglio.

Davide Malgioglio est élu à l'unanimité avec les applaudissement de l'assemblée. Ensuite de son élection, Davide Malgioglio adresse quelques mots et ses vifs remerciement à l'assemblée. Il profite aussi pour remercier chaleureusement Daniel Guillemain pour ses nombreuses années de présidence et pour tout le travail effectué pour la LRF. Il se réjouit que Daniel Guillemain souhaite reste au Comité de la LRF par la suite.

9.2 du comité

Le comité est élu à l'unanimité avec les applaudissements de l'assemblée.

Le comité se compose comme suit :

Davide MALGIOGLIO	Président	Signature collective à deux
Daniel GUILLEMIN	Vice-président	Signature collective à deux
Jérôme KOELLE	Vice-président	Signature collective à deux
Denis MANGHARDT	Caissier	Signature collective à deux
Fernando Blanco	Resp. des compétitions et du calendrier	
Heinz BAUDERE	Resp. des compétitions et du calendrier (rempl.)	



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

9. Elections (suite)

9.1 des clubs vérificateurs des comptes pour la saison 2022

Les clubs suivants se proposent et sont élus l'unanimité avec les applaudissements de l'assemblée :

Rapporteur :	HEC Lausanne (fin du mandat précédent)
Membre :	FC TL
Suppléant 1 :	Loz Santos
Suppléant 2 :	United New Team

10. Organisation des compétitions pour la saison 2022 (Championnat et Coupe)

Championnat masculin, nous avons 47 équipes, 4 groupes ABCD. Il y aura 1 relégué et 1 promu par groupe à la fin de la saison.

Championnat féminin, 6 équipes, 2 tours

Pour la coupe, 32 équipes retenues.

Le calendrier pour la saison 2022 sera en ligne, sur le site de LRF, au plus tard une dizaine de jours après l'assemblée.

Début de la saison : 19.04.2022

Arrêt estival : 01.07.2022 – 21.08.2022

Fin des compétitions : 18.10.2022

11. Nomination des membres d'honneurs et honoraires

Après plus de 40 ans à la Présidence du Tribunal arbitral, M. Jacky Bovay est nommé membre d'honneur de la LRF. M. Daniel Guillemain le remercie pour son investissement pour la LRF et lui remet son diplôme.

12. Proposition individuelles des clubs

Aucune proposition n'est à l'ordre du jour.

FC Calcio Napoli profite de ce point pour se renseigner sur le salaire des arbitres et pose quelques questions relatives au site internet de la LRF.

13. Divers

Le Comité de la LRF communique sur les points suivants :

- Dès la saison prochaine, une augmentation d'un montant de CHF 5.00 sera facturé, par équipe et par match et ce dans le but d'augmenter le montant de la rémunération des arbitres à CHF 90.00 par match (+CHF 10.00). En effet, depuis plus de 10 ans, aucune augmentation n'a été procédée et la LRF rémunère ses arbitres largement en dessous de ce qui se pratique auprès des autres associations.
- Afin de pouvoir planifier la réfection du site internet d'ici quelques années, un montant de CHF 50.00 sera facturé en plus dans le cadre du décompte de fin d'année.
- La finale de la coupe se déroulera un samedi matin lors de la 2^{ème} partie des compétitions.



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Personne ne demande la parole, le Président central de la LRF clôt cette assemblée. Il exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle saison et souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée dans leur foyer, non sans les avoir invités au désormais traditionnel apéritif dînatoire.

Il est 20h44.

LIGUE ROMANDE DE FOOTBALL

Le Président :

D. Malgioglio

Le Vice-président :

D. Guillemin

4. RAPPORTS

4.1. RAPPORT DE GESTION PAR LE PRESIDENT CENTRAL DE LA LRF

Saison courte oblige, mon rapport sera bref.

Carnet noir - Hommages

Je débiterai mon rapport par une note un peu triste. En effet, 3 fortes personnalités et amis de la LRF nous ont quittés dernièrement :

- **Georges DELESSERT**, membre du GA
- **Erwin MEYER** membre d'honneur et ancien vice-président
- **Ernest COLLET**, président d'honneur et ancien président

Je vous demande de vous lever et d'observer quelques instants de recueillement en silence.

Covid

Enfin, nous voilà. Après 2 saisons perturbées par le Covid, je suis heureux de pouvoir vous retrouver en assemblée générale et, ce, en présentiel.

Calendrier

Je suis également heureux de pouvoir lancer une nouvelle saison, qui je l'espère, pourra se jouer normalement. En effet, durant les 2 saisons écoulées, notre responsable des compétitions a tout mis en œuvre pour jouer au moins une partie des compétitions qui avaient plutôt un caractère amical, non officiel. Raison pour laquelle les années « 2020 et 2021 » ne pourront pas compter dans le palmarès officiel de la LRF.

La nouvelle saison va reprendre selon les classements finaux de la saison 2019. Le préposé au calendrier vous annoncera peut-être tout à l'heure la formation des groupes. Quoi qu'il en soit, elle sera disponible sur notre site internet sous peu.

Fair-Play

Pour ma part ces deux demi et mini saisons se sont déroulées dans un bon état d'esprit. Aucun incident n'est à relever. Nos arbitres ont su faire respecter nos règles de jeu dans un esprit fair-play sur le terrain, et je les en remercie.

Ville de Lausanne

Je profiterai aussi de remercier la Ville de Lausanne et son service des sports pour la mise à disposition des terrains ainsi que ceux de la Tuilière. Elle a pris notamment la rénovation des projecteurs (pour un montant très important) du centre sportif.

CSRV

Je joins mes remerciements au CSRV qui a fait tout son possible pour rendre les installations confortables et une buvette accueillante.

Tribunal arbitral

Je terminerai mes remerciements par le tribunal arbitral de sa fidélité et sa présence en cas de problèmes.

Après 26 ans à la tête de la LRF, le temps est venu pour moi de céder ma place. 26 ans c'est long et en même temps très court. C'est tout de même un bon tiers d'une vie. J'ai vécu des moments de pur plaisir et de convivialité au sein de cette grande famille qu'est la LRF. J'ai noué de bonnes relations et en même temps perdus de nombreux amis. Le dernier en date, Ernest COLLET, avec qui j'avais des relations chaleureuses et très étroites. C'est peut-être son décès qui m'a aidé à prendre ma décision finale.

Durant mes multiples mandats, j'ai eu l'occasion de réaliser différents projets :

- Développement d'un site internet
- Programmation des compétitions sur l'année civile
- Intégration des femmes dans le championnat dans un cadre mixte
- Création d'un championnat exclusivement féminin
- Augmentation sur la feuille de match à 18 joueurs
- Possibilité d'un joueur remplacé de revenir en jeu
- Organisation de la finale de la coupe un samedi
- Rapprochement étroit avec l'ACVF
- Rapprochement avec le CSRV
- Modification des statuts
- Augmentation des clubs
- Tirage de la coupe

D'autres projets sont en cours comme la création d'un terrain synthétique et la mise en conformité de notre site internet tout en apportant quelques améliorations.

Je m'arrêterai là. Sachez que j'ai toujours dirigé notre ligue romande au plus près de ma conscience tout en défendant les valeurs de fair-play et de convivialité.

J'arrive au terme de mon rapport. Je tiens à vous remercier, responsables de clubs, arbitres, pour votre dévouement et tout votre travail.

Je souhaite longue vie à la LRF.

Rapport du Président des arbitres saison 2021

Cher Président de la Ligue romande de Football, chers membres d'honneur, chers membres,

Par ces quelques lignes, je vous fais mon rapport qui sera aussi long que la dernière saison 2021.

Cette saison a été encore marquée par la suppression du premier tour dû à la pandémie Covid-19. Nous avons pu à nouveau jouer un mini championnat sur l'espace de deux mois et pour cela merci à toutes et tous.

Les principaux points qui ont marqués cette mini saison sont :

- *Les consignes sanitaires ont été encore très bien respectées aussi bien sur qu'en dehors des terrains, merci à tous !*
- *Encore quelques équipes ont été amendées et les matchs déclarés comme forfait suite à des joueurs non qualifiés. Pour rappel seul le site internet fait foi pour la qualification d'un nouveau joueur. Un joueur nouvellement ajouté sur le site ne peut pas prendre part aux compétitions si ce dernier a un statut « en attente » sur le site. Je vous l'avais annoncé lors de mon dernier rapport et je m'y suis strictement tenu et continuerai sur cette ligne de conduite intransigeante.*

Voilà, je relèverai encore une fois votre excellente compréhension et aide pour cette saison raccourcie sans lesquelles nous n'aurions pas pu ni organiser ni jouer pendant ces deux mois. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente saison 2022, qui j'espère nous permettra de vivre notre passion complètement avec un championnat normal. En espérant être rapidement débarrassé définitivement de ce satané virus et que l'on puisse à nouveau profiter de notre sport et de la vie avec Fair-Play et respect de tous.

Bonne fin de soirée à tous, merci de votre attention et vive le football !

Montet, le 25 février 2022

*Le Président du groupement
Des arbitres de la LRF
Jérôme Koelle*

LFR

Comptabilité 2021

ACTIFS	31.12.2021
Caisse	2 003.50
Postfinance	32 297.43
UBS SA	--
Débiteurs	43 252.50
Provisions pour pertes sur créances envers des tiers (ducroire)	-3 851.50
Avance et prêts - CSRV	40 144.40
Participations - Patinoire Malley	1.00
Participations - CSRV	8 000.00
Buts Championnat féminin	1.00
Mobilier de bureau/appareils de bureau et informatique	500.00
TOTAL ACTIFS	122 348.33

LFR

Comptabilité 2021

PASSIFS	31.12.2021
Acomptes des clubs	850.00
Provision informatique	6 000.00
Provision pour terrain	5 000.00
Capital	133 608.28
Perte	-23 109.95
TOTAL PASSIFS	122 348.33

LFR

Comptabilité 2021

CHARGES	2021
Frais de location des terrains CSRV	19 440.00
Frais de location autres terrains	686.25
Frais d'arbitrage	13 754.40
Frais de thés CSRV	3 360.00
Charges de trophées	244.40
Loyer	1 000.00
Téléphone, internet	1 077.50
Cotisations, dons	300.00
Licences et abonnement informatique	166.70
Maintenance informatique	646.00
Frais du comité LRF	8 165.20
Autres charges de l'association	1 512.00
Frais bancaires/CCP	60.00
TOTAL CHARGES	50 412.45

LFR

Comptabilité 2021

PRODUITS	2021
Inscriptions des clubs	-11 605.00
Licence des joueurs	9 355.00
Sanction et amendes des clubs	3 660.00
Facturation des terrains	13 120.00
Facturation arbitrage	8 640.00
Facturation des thés	1 672.50
Facturation assurance RC	960.00
Produit des événements	1 500.00
TOTAL PRODUITS	27 302.50
TOTAL CHARGES	50 412.45
Perte	-23 109.95



RAPPORT DU CAISSIER DE LA LRF
Exercice comptable 2021, du 01.01 au 31.12.2021

Madame, Monsieur,

Qu'il me soit permis de vous présenter le rapport du caissier de la LRF relatif à l'exercice comptable 2021, valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Au 31.12.2021, le capital de la Ligue romande de football se montant à CHF 110'498.33.

L'exercice se solde par une **perte de CHF 23'109.95**, qui s'explique comme suit :

Je me suis chargé de la mise à jour de la comptabilité de la LRF en 2020 pour les exercices 2018, 2019 et 2020 sur la base des éléments qui m'ont été remis. Selon les éléments en ma possession il y avait passablement de factures ouvertes depuis 2015.

Pour les années 2018 et 2019, le comité de la LRF a fait un très gros travail afin de réclamer les montants encore dus. Aussi, durant l'exercice 2019, d'importants montants ont été crédités. Pour rappel, le bénéfice comptabilisé pour 2019 se montait à CHF 46'073.00. Ce chiffre était erroné. En effet, dans le cadre des nombreux paiements reçus, il y avait passablement de postes relatifs à la régularisation des débiteurs, mais impossible de pouvoir tracer exactement qui, quoi...

Aussi, durant l'exercice 2020, j'ai déjà un peu régulariser la situation. La perte se montait à CHF 17'867.96.

Pour l'exercice 2021, d'un commun accord avec l'entier du Comité de la LRF, nous sommes tombés d'accord pour dire que les paiements reçus en 2019 devaient venir en régularisation du poste des débiteurs ouverts depuis de nombreuses années.

Aussi, deux écritures comptes ont été passées au 31.12.2021 pour un montant total de CHF 24'685.50 afin de régulariser les débiteurs, ce qui justifie la perte mentionnée plus haut.

Au 31.12.2021, le poste débiteur ne fait donc plus mention que des factures ouvertes relatives au championnat 2021.

Vu l'écriture corrective de CHF 24'685.50 et la perte mentionnée de CHF 23'109.95 pour l'exercice 2021, nous serions normalement avec un exercice comptable positif au 31.12.2021.

En détail au 31.12.2021

Caisse : CHF 2'003.50

Postfinance : CHF 32'297.43

Débiteurs : CHF 43'252.50, selon justificatifs dans le classeur. Il s'agit des factures ouvertes relatives au championnat 2021.

Provision pour pertes sur débiteurs : -3'851.50 (montant abaissé dans le cadre de la régularisation des débiteurs)

Avances et prêts – CSRV : CHF 40'144.40, montant inchangé

Participations – Patinoire Malley : CHF 1.00

Patricipation : CSRV : 8'000.00

But championnat féminin : CHF 1.00

Mobilier de bureau/appareils de bureau et informatique : CHF 500.00

Acomptes des clubs : CHF 850.00, trop payé par le FC Dorigny. Sera déduit des acomptes à percevoir pour la saison 2022

Provision informatique : CHF 6'000.00

Provision pour terrain : CHF 5'000.00

Capital final : CHF 110'498.33

Les charges sont conformes aux précédents exercices. Il s'agit de charges relatives à un demi-championnat, sans organisation d'une AG en présentielle.

Les produits sont conformes aux précédents exercices, tenant compte d'un demi-championnat. Produit des événements = pénalités à divers clubs pour non-retour du formulaire de vote à l'AG.

Malgré cette opération comptable dite de rattrapage, la situation financière de la LRF est très saine.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Exercice comptable 2021, du 01.01 au 31.12.2021

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée générale de la LRF qui s'est tenue par correspondance en juillet 2021, nous avons procédé, par sondage, à la vérification des comptes de la Ligue Romande de Football pour l'exercice suivant :

2021 du 1^{er} janvier au 31 décembre

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

Les vérificateurs :

Rapporteur : **CSPL Féminin**



Membre : **FC Helvetia Sport Team**



Suppléant : **HEC LAUSANNE**



Lausanne, le 10 mars 2022